Jacques « Auguste » Etienne ESPANET
ESM – Saint-Cyr - 1820

Né le 1er messidor an 11 (20 juin 1803) à La Cadière (83)

Parents
Joseph Toussaint Espanet - commerçant – (1762-1815)
Madeleine Amélie Segond (1769-1812)

Elève à Saint-Cyr en 1820
Sous-Lieutenant au 2e Dragons, le 1er octobre 1822, est nommé Lieutenant le 18 septembre 1830
Le 26 avril 1833, sa demande pour servir dans un régiment de Chasseurs d'Afrique est "renvoyée" comme irrégulière
Capitaine le 25 décembre 1836
En 1825 il écrit une supplique au Roi Charles X – (ex-Comte d'Artois)

" Le général Segond mon oncle, s'empressait de venir complimenter votre Majesté à son avènement au Trône... quelque temps avant sa mort, il écrivit à votre majesté. C'est cette lettre, Sire, que j'ai l'honneur de vous adresser.
Comptant sur votre bienveillance et sur les quelques services qu'il a été assez heureux de vous rendre en 1792, mon oncle sollicite pour moi une place d'Adjudant-Major dans mon Régiment. Cette place n'étant plus vacante, je supplie votre majesté de mettre le comble à ses bienfaits pour moi, en m'accordant dans un des corps de l'armée, un brevet de capitaine à son choix.
Aujourd'hui sans fortune, ayant perdu mon unique protecteur, j'ai recours à votre inépuisable bonté, persuadé que je ne pourrai m'acquitter envers vous que par le sacrifice de ma vie, si jamais quelque malheur menaçait votre trône et votre dynastie...»
Auguste Espanet Lieutenant au 2e Dragons à Paris

La lettre du Général Segond, datée du 24 avril 1832 au Beausset est jointe :
" à votre Altesse Royale, sous Maestricht, dont je couvris sous ses ordres la levée du siège avec la 9e brigade légère que je commandais, sans présumer que vous porteriez plus tard la couronne de France"

Le 19 novembre 1832 il obtient une prolongation de congé de convalescence à La Cadière.

Le 12 novembre 1845, il est désigné, comme capitaine le plus ancien, pour assurer les fonctions de major au 10e cuirassiers

Source :
Dossier de l'intéressé au Service historique de la défenses - SHAT Vincennes - Dossier 2Y e/c 1300.
B.B. Les deux documents cités ci-dessus figurent dans ce dossier.

Philippe CHATENOUD – Février 2023